



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

PASSATION DE MARCHES DE FOURNITURE POUR LES BESOINS DE LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)

**INTITULE DU MARCHÉ : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS TELEPHONIQUES POUR
LE SIEGE DE LA BOAD**

AOON/N°028/2026/DAG/DPA/BOAD

Procédure Ouverte Nationale

JUIN 2026

PREAMBULE

Ce Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été élaboré pour l'acquisition de téléphones fixes de marque MITEL UNIFY, par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) par voie d'Appel d'Offres Ouvert national.

Le DAO comprend :

A. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Cette partie fournit aux candidats les informations utiles pour préparer leurs soumissions. Elle comporte également les renseignements sur la soumission, l'ouverture des plis et l'évaluation des offres, et sur l'attribution des marchés.

B. BON DE COMMANDE

Cette partie comprend : i) les dispositions du bon de commande ; ii) les spécifications techniques et l'offre technique ; iii) le budget ventilé ; iv) Divers formulaires.

C. AUTRES INFORMATIONS

Cette partie comprend : i) la grille de conformité administrative et ii) la grille d'évaluation.

D. FORMULAIRE DE SOUMISSION, DECLARATION SUR L'HONNEUR SUR LES CRITERES D'EXCLUSION, MODELE DE GARANTIE DE PREMIERE DEMANDE

Cette partie comprend : i) le formulaire de soumission et ii) le modèle de déclaration sur l'honneur sur les critères d'exclusion et iii) le modèle de garantie de première demande.

A. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Procédure Ouverte national

Fourniture de téléphones fixes de marque MITEL UNIFY pour le Siège de la BOAD

AOON/N°028/2026/DAG/DPA/BOAD

La Banque Ouest Africaine de Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à la fourniture de vingt (20) téléphones fixes pour le siège de la BOAD, conformément aux critères et spécifications ci-joints.

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des conditions du marché, comme étant la seule base de cette procédure d'appel d'offres, quelles que soient ses propres conditions de prestation de service.

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné attentivement toutes les instructions contenues dans ce dossier d'appel d'offres et s'y conformer.

Les soumissionnaires devront fournir dans les délais requis toutes les informations nécessaires sous peine de rejet de son offre. Aucune réserve émise dans l'offre par rapport au dossier d'appel d'offres ne peut être prise en compte. Toute réserve pourra donner lieu au rejet immédiat de l'offre, sans qu'il ne soit procédé à son évaluation.

Les présentes instructions aux soumissionnaires définissent les règles de soumission et de sélection qui s'applique au présent appel d'offres, en conformité avec les dispositions du Guide des Achats de la BOAD, disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.boad.org/politiques-procedures-directives/.

1. Calendrier (prévisionnel)

	DATE	HEURE (TU)
Date de publication de l'avis de passation du marché	05/06/2026	
Date limite de mise à jour de l'appel d'offre	16/072026	16h00
Date limite pour les éventuelles demandes de clarification adressées à la Banque	08/07/2026	16h00
Date ultime pour les clarifications apportées par la Banque	16/07/2026	16h00
Date limite de soumission des offres	20/07/2026	10h00

2. Prestations à fournir

Les prestations attendues dans le cadre du présent DAO vise la **fourniture** de vingt (20) téléphones fixes de marques MITEL UNIFY pour la BOAD.

N°	DESCRIPTION MINIMALE DES EQUIPEMENTS	QTE
1	Mitel Unify OpenScape Desk Phone CP710	20

NB : Le prestataire doit fournir un agrément de distribution ou de revente du fabricant MITEL UNIFY. A la livraison, une vérification des codes QR sera faite, afin de déterminer l'authenticité des terminaux UNIFY. Tout article déclaré non authentique pendant la période de garantie sera systématiquement remplacé par l'adjudicataire, sans coût supplémentaire pour la BOAD.

3 Profil du soumissionnaire

Le soumissionnaire devra être une entreprise spécialisée dans la fourniture de téléphones fixes.

4 Allotissement

Le marché est constitué en un (1) lot unique.

5 Spécifications techniques

Les propositions des soumissionnaires doivent être conformes aux spécifications techniques comme détaillées dans le cahier de charges joint en annexe 1 du présent DAO. Les soumissionnaires devront, sous peine de rejet de leurs offres, remplir les colonnes « C » de la fiche de conformité technique au point « B » Bon de commande, ci-dessous.

Les soumissionnaires doivent fournir une fiche technique des articles proposés.

6 Capacité technique

Le soumissionnaire devra prouver qu'il a les capacités techniques d'exécution de ce marché, avec une expérience avérée d'au moins 3 ans minimum dans le domaine de la fourniture d'équipements téléphoniques. Il devra fournir les preuves d'exécution et les références y relatives. (Attestations de bonne exécution) de trois (3) marchés similaires au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) d'au moins dix millions (10 000 000) FCFA chacun.

7 Capacité professionnelle

Les soumissionnaires revendeurs doivent fournir dans leur soumission la preuve de l'agrément de l'équipementier dont les pièces MITEL UNIFY seront fournis.

La Banque pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des éléments à livrer.

8 Capacité économique

N/A

9 Preuve de l'origine

La Banque pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des éléments à livrer.

10 Présentation des offres

L'offre doit être présentée en un (1) exemplaire original unique, marqué « **ORIGINAL** » et quatre (4) copies signées de la même façon que l'original et portant la mention « **COPIE** ».

En cas de différence entre les copies et l'original, l'original fera foi.

11 Composition des offres

Toutes les offres présentées doivent être conformes aux exigences prévues dans le dossier d'appel d'offres et comprendre notamment :

a- Offre technique

N°	PIECES	FORME REQUISE / CONDITIONS D'ACCEPTATION
1	Le formulaire de soumission	Elaboré suivant le modèle joint au présent DAO
2	La déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion	Etablie suivant le modèle joint en annexe 1 du présent DAO ;
3	L'extrait de l'acte d'immatriculation au Registre de Commerce (RC)	Une copie légalisée : la nature de l'activité du RC sera conforme à l'objet de l'appel d'offres.
4	La documentation	<ul style="list-style-type: none">- la description des différentes prestations à fournir comme listées au point 2, avec les fiches techniques en langue française ;- la signature dûment autorisée : un document officiel (statuts, procuration, déclaration devant notaire, etc.) prouvant que la personne qui signe est habilitée à le faire pour le nom et le compte de l'entité/entreprise commune/consortium ;- les preuves des capacités techniques : trois (3) attestations de bonne exécution datant des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), dûment signées par le client et comportant : le nom du client ; la date du projet ; le descriptif du projet, d'une valeur de huit dix millions (10 000 000) FCFA.- la garantie conventionnelle (indiquer les conditions et modalités liées à la couverture de la période de garantie conventionnelle.

L'absence de l'une des pièces susmentionnées est éliminatoire.

b- Offre financière

La proposition de prix devra être formulée en francs CFA et présentée en hors Taxes (notamment la TVA) et hors droits de douane (HD). Ladite proposition doit être conforme au cadre de devis comme présenté au point « C » ci-dessous.

12 Délai de validité

L'offre sera valable pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

13 Langue de la procédure

Toutes les communications écrites relatives à cet appel d'offres doivent être faites en français.

14 Délai d'exécution

Le délai de livraison est de huit (08) semaines à compter de la date de notification de l'adjudication définitive.

15 Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires, les soumissionnaires devront adresser une demande par mail aux adresses suivantes : eadzimaha@boad.org et aayassor@boad.org, avec copie à consultationdpa2025@boad.org ou par téléphone au +228 22 23 24 27 /+228 22 23 24 56.

16 Dépôt des plis

L'offre sera mise sous une enveloppe scellée et déposée à la Banque, au plus tard le **20 juillet 2026 à 10h00** :

- en haut à gauche : « **Dénomination du soumissionnaire** » ;
- en haut à droite : « **AOON/N°028/2026/DAG/DPA/BOAD** » ;
- au centre : « **A Monsieur le Directeur du Département de l'Administration Générale.**

« Offre pour fourniture d'équipements téléphoniques pour le Siège de la BOAD. A n'ouvrir qu'en séance ».

Toute offre reçue après cette date ne sera pas acceptée.

Toute modification ou retrait de l'offre soumise doit être faite avant la date limite de remise de l'offre, dans les mêmes conditions telles qu'indiquées ci-dessus.

17 Ouverture des offres

17.1 Les offres seront ouvertes en séance publique par le comité désigné via zoom, à une date qui sera communiquée ultérieurement. A cet effet, il est demandé à tous les soumissionnaires de mentionner leur adresse mail dans le registre des DAO au moment du dépôt de leurs offres. Un procès-verbal sera rédigé par le comité et sera disponible sur demande.

17.2 Toute tentative d'un soumissionnaire visant à influencer le comité d'évaluation dans la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres ou visant à obtenir des informations sur le déroulement de la procédure ou à influencer la Banque dans sa décision relative à l'attribution du marché entraîne le rejet immédiat de son offre.

18 Evaluation des offres

Les offres seront évaluées suivant les grilles d'évaluation administrative, technique et financière jointes au point « C » ci-dessous.

19 Critère d'attribution

Le marché sera adjugé à l'offre la moins-disante, jugée conforme aux plans administratif et technique, et dont le montant est inférieur ou égal au budget disponible.

20 Situations d'exclusion

Le soumissionnaire doit fournir une déclaration sur honneur signée, conforme au modèle joint en Annexe 1, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché de la BOAD. L'absence de la déclaration sur honneur signée entraînera le rejet de l'offre.

21 Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les candidats intéressés peuvent télécharger le DAO complet à l'adresse mentionnée ci-après :
<https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/>.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de service inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

La Banque répondra aux questions au moins huit (08) jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard six (06) jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de la BOAD :
<https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/>.

La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres.

B. BON DE COMMANDE

1. Dispositions du bon de commande
2. Spécifications techniques + Offre technique
3. Budget ventilé
4. Divers formulaires

1- DISPOSITIONS DU BON DE COMMANDE

Un bon de commande sera transmis à l'adjudicataire.

Les paiements seront effectués comme suit :

- 90% du marché à la réception provisoire ;
- 10% à la réception définitive.

Des pénalités d'un pour mille (1 ‰) par jour seront appliquées, en cas de retard de livraison, à l'expiration du délai de livraison qui sera indiqué sur le bon de commande.

2- Spécifications techniques + Offre technique

2) SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES + OFFRE TECHNIQUE

Intitulé du marché : Fourniture d'équipements téléphoniques fixes à la BOAD à Lomé

Référence de la publication : AOON / N°028/2026/DAG/DPA/BOAD

Lot N°2 : TELEPHONES FIXES DE MARQUES MITEL UNIFY

A	B	C	D
N°	SPECIFICATION DEMANDEE	SPECIFICATION PROPOSEE	DECISION GLOBALE (ACCEPTEE/ REJETEE)
1	Mitel Unify OpenScape Desk Phone CP710 Garantie : 3 ans		

3. BUDGET VENTILE

3- Budget ventilé (Modèle d'offre financière) à adapter en fonction du projet

Page n° 1 [de...]

RÉFÉRENCE DE LA PUBLICATION : AON/N°028/2026/DAG/DPA/BOAD

NOM DU SOUMISSIONNAIRE : <nom>

TELEPHONES FIXES DE MARQUE MITEL UNIFY

A	C	D	E	A
N°	Spécifications proposées par le soumissionnaire (y compris marque/modèle)	QTE	Coûts unitaires livraison comprise [DAP] Siège de la BOAD FCFA	MONTANT
1	Mitel Unify OpenScape Desk Phone CP710	20		
MONTANT TOTAL				

C. AUTRES INFORMATIONS

- GRILLE DE CONFORMITE ADMINISTRATIVE
- GRILLE D'EVALUATION

GRILLE D'ÉVALUATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS TELEPHONIQUES A LA BOAD A LOME AOON/N°028/2026/DAG/DPA/BOAD

Grille complétée par _____ Date : __/__/2__

Calendrier

	Date	Heure
Publication de l'appel d'offres		n.a.
Date limite de soumission		

Participants

Nom	Représentant	Rôle ¹

Évaluation

Au total <XXX> soumissions ont été reçues. A chacune d'elles a été attribué un numéro séquentiel. Ce numéro a été inscrit sur toutes les copies de la soumission et sera retenu tout au long du processus d'évaluation comme unique référence. La liste complète des soumissions reçues est présentée en annexe.

I. GRILLE D'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE

N° de l'offre	Nom du soumissionnaire	Date de réception de l'offre	Offre soumise à temps ? (Oui/Non)	La documentation est-elle complète ? (Oui/Non)	La langue est-elle conforme ? (Oui/Non)	Déclaration sur honneur signée est-elle fournie ? (Oui/Non)	Le formulaire de soumission est-il fourni ? (Oui/Non)	L'agrément UNIFY est-t-il fourni ? (Oui/Non)	Décision globale ? (Accepter / Rejeter)
1									
2									
5									

NB : L'absence d'un de ces critères entraîne le rejet de la totalité de l'offre.

II. GRILLE D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Numéro de l'offre	Nom du soumissionnaire	Les spécifications techniques des équipements sont-elles conformes? (Oui/Non)	Le délai de livraison est-il conforme? (Oui/Non)	Les Preuves de capacités techniques sont-elles présentées, (Oui/Non)	Le cadre technique de devis est-il conforme (oui/non)	Le délai de validité est-il conforme? (Oui/Non)	Décision globale? (Accepter / Rejeter)

NB : L'absence d'un de ces critères entraîne le rejet de la totalité de l'offre.

III. EVALUATION DES OFFRES FINANCIERES

Numéro de l'enveloppe de l'offre	Nom du soumissionnaire	Offre financière indiquée [FCFA]	Offre financière corrigée des erreurs arithmétiques [FCFA]	Décision globale (Acceptée / rejetée)

NB : Seules les offres qui respectent tous les critères administratifs et techniques sont évaluées.

Le classement des offres qui n'ont pas été éliminées en cours d'évaluation a été arrêté comme suit, dans l'ordre des offres financières corrigées d'éventuelles erreurs arithmétiques :

Numéro de l'enveloppe de l'offre	Nom du soumissionnaire	[Numéro du lot] *	Offre financière [après correction arithmétique] [FCFA]	Classement

Si des remises sont offertes : Application des remises :

[Numéro du lot*]	Numéro de l'enveloppe de l'offre	Nom du soumissionnaire	Offre financière [après correction arithmétique] [FCFA]	Remise applicable [FCFA]

D. FORMULAIRE DE SOUMISSION, DECLARATION SUR L'HONNEUR SUR LES CRITERES DE SELECTION ET D'EXCLUSION, MODELES DE GARANTIE DE SOUMISSION

- 1. Formulaire de soumission
- 2. Déclaration sur l'honneur sur les critères d'exclusion
- 3. Modèle de garantie de soumission
- 4. Cahier des charges

1. FORMULAIRE DE SOUMISSION POUR UN MARCHE DE FOURNITURES

FORMULAIRE DE SOUMISSION POUR UN MARCHÉ DE FOURNITURES

Appel d'offres ouvert national

AOON N°28/2026/DAG/DPA/BOAD

Intitulé du marché : « Fourniture d'équipements téléphoniques à la BOAD à Lomé »

FORMULAIRE DE SOUMISSION POUR UN MARCHÉ DE FOURNITURES

Procédure ouverte Nationale

AOON/N°028/2026/DAG/DPA/BOAD

Intitulé du marché : Fourniture d'équipements téléphoniques pour le Siège de la BOAD

Un original signé du présent formulaire de soumission de l'offre (comprenant si nécessaire les déclarations du chef de file et de tous les membres (dans le cas d'un consortium) doit être fourni. Les annexes au présent formulaire de soumission (à savoir, les déclarations et preuves) peuvent être des originaux ou des copies. Si ce sont des copies qui sont fournies, les originaux doivent être délivrés à la Banque lorsque celle-ci le requiert.

1- OFFRE SOUMISE par (identité du soumissionnaire)

	Nom(s) et adresses(s) de l'entité ou des entités juridique(s) soumettant la présente offre	Nationalité
Chef de file		
Membre		
Etc.		

2- PERSONNE À CONTACTER (pour la présente offre)

Nom	
Organisation	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

DOMAINES DE SPÉCIALISATION

Veillez utiliser le tableau ci-dessous pour indiquer les domaines de spécialisation pertinents en rapport avec le présent marché de chaque entité juridique soumettant la présente offre, en inscrivant ces domaines en tête de chaque ligne et le nom de l'entité juridique en tête de chaque colonne. Cochez alors la/les case(s) correspondant au(x) domaine(s) de spécialisation dans le(s)quel(s) chaque entité juridique possède une expérience significative. [10 domaines au maximum].

	Chef de file	Membre 2	Membre 3	Etc.
Spécialisation pertinente n 1				
Spécialisation pertinente n°2				
Etc.				

3- EXPÉRIENCE

Veillez compléter le tableau ci-dessous pour résumer les principaux projets pertinents en rapport avec le marché qui ont été menés à bien au cours des 3 dernières années par l'entité ou les entités juridique(s) soumettant ladite offre. Le nombre de références fournies ne doit pas excéder 15 pour l'ensemble de l'offre.

Réf. n° (maximum 15)	Intitulé du projet								
	Nom de l'entité juridique	Pays	Montant total du projet (en FCFA)	Part obtenue par l'entité juridique (%)	Quantité de personnel fournie	Nom du client	Source du financement	Dates (début/fin)	Nom des membres éventuels du consortium
Description détaillée du projet							Nature des services fournis		

Dans le cadre de son offre, chaque entité juridique recensée au point 1 du présent formulaire est tenue de soumettre une déclaration signée.

4- DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Chaque entité juridique identifiée au point 1 de ce formulaire, y compris chaque membre du groupement de soumissionnaires en cas de consortium, doit soumettre, en tant que partie de son offre, une déclaration signée utilisant le format ci-dessous. La déclaration peut être fournie en version originale ou en copie. Si la déclaration est fournie en copie, l'original devra être envoyé à la Banque à la demande de celle-ci.

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le marché précité, nous déclarons par la présente que :

Nous, soussignés, déclarons que :

1 Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité le contenu du dossier d'appel d'offres n° « » du « date ». Nous acceptons sans réserve ni restriction et intégralement ses dispositions.

2 Nous proposons d'exécuter, conformément aux termes du dossier et selon les conditions et délais indiqués, sans réserve ni restriction les livraisons suivantes : *[description des fournitures avec indication des quantités et de l'origine des produits]*

3 Le prix de notre offre à l'exclusion des pièces de rechanges et des consommables, le cas échéant est de *[à l'exclusion des remises décrites au point 4] : [.....]*

4 Nous accordons une remise de [%], ou [.....] *[dans le cas où le lot n° ... et le lot n°.... nous seraient attribués].*

5 Cette offre est valable pour une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

6 *[si applicable]* Si notre offre est retenue, nous nous engageons à fournir une garantie d'exécution comme demandé aux Conditions particulières du contrat de fournitures.

7 Notre société / compagnie *[et nos sous-traitants]* a / ont la nationalité suivante :

« »

8 Nous soumettons cette offre en notre nom **[comme membre du consortium** mené par < nom du soumissionnaire principal / nous-mêmes >]. Nous confirmons que nous ne soumissionnons pas sous une autre forme pour le même contrat. *[Nous confirmons en tant que partenaire du consortium que tous les partenaires sont juridiquement responsables, conjointement et solidairement, pour l'exécution du contrat, que le titulaire principal est autorisé à lier et à recevoir des instructions au nom et pour le compte de chacun des membres, que l'exécution du contrat, y compris les paiements, relève de la responsabilité du partenaire principal et que tous les partenaires de la Joint-Venture/du Consortium sont liés pour toute la durée d'exécution du contrat].*

9 Nous ne relevons d'aucune des situations nous interdisant de participer à l'attribution du contrat, qui figurent au point 2.2.2 du Guide des achats de la BOAD (disponible à l'adresse Internet suivante : www.boad.org/politiques-procedures-directives/). Dans l'éventualité où notre offre serait retenue, nous nous engageons à fournir les preuves usuelles aux termes de la législation du pays dans lequel nous sommes établis, attestant que nous ne nous trouvons dans aucune de ces situations d'exclusion. La date figurant sur la preuve ou sur les documents fournis ne sera pas antérieure de plus d'un an à la date de soumission de l'offre et, de surcroît, nous fournirons une déclaration que notre situation n'a pas changée durant la période qui s'est écoulée depuis l'établissement de la preuve en question.

En cas de demande, nous nous chargerons également de fournir la preuve de la situation économique et financière ainsi que de la capacité technique et professionnelle conformément aux critères de sélection fixés pour cet appel d'offres.

Nous sommes également conscients du fait que si nous ne fournissons pas la preuve dans un délai de 15 jours calendrier suivant la réception de la notification de l'attribution du marché ou si l'information fournie s'avère fautive, l'attribution pourra être considérée comme nulle et non avenue.

10 Nous prenons note du fait que la BOAD n'est pas tenue de poursuivre cette invitation à soumissionner et se réserve le droit de n'attribuer qu'une partie du contrat. Il n'encourt aucune responsabilité vis-à-vis de nous en procédant ainsi. Formule de politesse

Nom et prénom : « »

Dûment autorisé à signer cette offre au nom :

« »

Lieu et date : « »

Sceau de la société :

Cette offre comprend les annexes : *[Liste numérotée des annexes avec les titres]*

2. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AUX SITUATIONS D'EXCLUSION

Déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion

[Le][La] soussigné[e] [insérer le nom du signataire du présent formulaire] :

<p><i>(Uniquement pour les personnes morales)</i> représentant la personne morale suivante :</p>
<p>Dénomination officielle complète :</p>
<p>Forme juridique officielle :</p>
<p>Numéro d'enregistrement légal :</p>
<p>Adresse officielle complète :</p>
<p>N° d'immatriculation à la TVA :</p>
<p>(«la personne »)</p>

I- Situations d'exclusion concernant la personne

	OUI	NON
(1) Déclare que la personne susmentionnée se trouve dans l'une des situations suivantes :		
(a) Est en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de cessation d'activité, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(b) A fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée (c'est-à-dire, contre lequel il n'y a plus de recours possible) pour tout délit mettant en cause sa conduite professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(c) En matière professionnelle, a commis une faute grave	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(d) N'a pas rempli ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où elle est établie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(e) N'a pas rempli ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon les dispositions légales du pays où elle est établie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(f) S'est rendue gravement coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par la Banque pour sa participation à un contrat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(g) Dans le cadre d'un autre contrat financé par la Banque, at été déclarée en défaut grave d'exécution en raison du non-respect de ses obligations contractuelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(h) Il a été établi par un jugement définitif que l'entreprise est coupable de l'un des faits suivants : i) fraude ; ii) corruption ; iii) comportements liés à une organisation criminelle ; iv) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; v) infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes ; vi) travail des enfants ou autres formes de traite des êtres humains.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(i) Les entreprises d'un pays ou les fournitures fabriquées dans un pays peuvent être exclues si, en application d'une décision prise par le Conseil de sécurité des Nations Unies au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays dans lequel s'exécute le contrat interdit toute importation de fournitures en provenance dudit pays ou tout paiement aux personnes physiques ou morales dudit pays. Lorsque le pays de la Banque interdit les paiements à une entreprise particulière ou pour des fournitures particulières en application d'une telle décision, cette entreprise peut être exclue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(j) Est exclue de la participation à une procédure de passation des marchés, en vertu d'une décision rendue par une Autorité Nationale en charge de la régulation des Marchés Publics d'un pays de l'Union, ou par une juridiction judiciaire, pour cause de violation de la réglementation en matière de marchés publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(k) Est sur la liste d'exclusion de l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

II- Situations d'exclusion concernant les personnes physiques ou morales ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle à l'égard de la personne morale et des bénéficiaires effectifs

Ne s'applique pas aux personnes physiques, aux États membres et aux autorités locales

(2) déclare qu'une personne morale qui est un membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de ladite entreprise ou qui possède des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle se trouve dans l'une des situations suivantes:	OUI	NON	S.O.
situation visée au point 1) c) ci-dessus (faute professionnelle grave)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
situation visée au point 1) d) ci-dessus (défaut de paiement des cotisations sociales)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
situation visée au point 1) e) ci-dessus (défaut de paiement des taxes et impôts)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
situation visée au point 1) f) ci-dessus (fausses déclarations)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
situation visée au point 1) g) ci-dessus (non-respect des obligations contractuelles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
situation visée au point 1) h) ci-dessus (fraude, corruption, lien avec une organisation criminelle, financement du terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humaines)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III- Situations d'exclusion concernant les personnes physiques ou morales qui répondent indéfiniment des dettes de la personne morale

(3) déclare qu'une personne physique ou morale qui répond indéfiniment des dettes de la personne morale susmentionnée se trouve dans l'une des situations suivantes <u>[Dans l'affirmative, veuillez indiquer, en annexe à la présente déclaration, la situation et le(s) nom(s) de la (des) personne(s) concernée(s), en donnant une brève explication.]</u>	OUI	NON	S.O.
situation visée au point a) ci-dessus (faillite)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
situation visée au point b) ci-dessus (condamnation pour délit mettant en cause leur conduit professionnelle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IV- Autres motifs de rejet de la présente procédure

(4) déclare que la personne susmentionnée:	OUI	NON
a participé précédemment à l'élaboration des documents de marché utilisés lors de la présente procédure d'attribution, si cela a entraîné une violation du principe d'égalité de traitement, notamment une distorsion de concurrence qui ne peut être corrigée autrement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
fait l'objet d'un conflit d'intérêts susceptible de nuire à l'exécution du contrat.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

V- Mesures correctrices

Si elle déclare l'une des situations d'exclusion mentionnées ci-dessus, la personne peut indiquer les mesures correctrices qu'elle a prises pour remédier à la situation d'exclusion, afin de permettre à l'ordonnateur de déterminer si ces mesures sont suffisantes pour démontrer sa fiabilité. Il peut s'agir, par exemple, de mesures prises au niveau technique, de l'organisation et du personnel en vue d'éviter toute répétition, de l'indemnisation du dommage ou du paiement des amendes ou de tout impôt ou toute cotisation de sécurité sociale. Les preuves documentaires pertinentes démontrant les mesures correctrices prises doivent être annexées à la présente déclaration. Cette disposition ne s'applique pas aux situations visées au point (1) (d) de la présente déclaration.

VI- Justificatifs sur demande

Sur demande et dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, la personne doit fournir des informations sur les personnes physiques et morales qui sont membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou qui possèdent des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle, y compris les personnes physiques et morales faisant partie de la structure de propriété et de contrôle et les bénéficiaires effectifs, ainsi que les justificatifs appropriés attestant qu'aucune de ces personnes ne se trouve dans l'une des situations d'exclusion visées aux points 1) c) à 1) i).

Elle doit également fournir les justificatifs suivants concernant la personne proprement dite et la ou les personnes physiques ou morales sur la capacité desquelles la personne compte s'appuyer, ou un sous-traitant, et concernant la ou les personnes physiques ou morales qui répondent indéfiniment des dettes de la personne.

Nom et prénoms

Date

Signature

3- GARANTIE AUTONOME A PREMIERE DE DEMANDE

GARANTIE AUTONOME A PREMIERE DEMANDE [A remplir sur le papier à en-tête de l'institution financière]

GARANTIE AUTONOME A PREMIERE DEMANDE

Nous, soussignés

....., Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de) de francs CFA, dont le siège social est à, Immeuble, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de sous le Numéro, représentée par, M....., dument autorisé à signer et à prendre le présent engagement en son nom, par délibération de son Conseil d'Administration en date du dont un extrait est annexé aux présentes ; ci-après indifféremment dénommée « » ou le "Garant",

Avons été informés que _____ dont le siège social est à, Immeuble, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de sous le Numéro, (ci-après dénommé le « **Donneur d'ordre** ») a conclu un marché/contrat ci-après le « **Marché/Contrat** » avec la Banque Ouest Africaine de Développement, ci-après dénommée le « **Bénéficiaire** » relatif à

De plus, nous comprenons qu'en vertu des conditions du Contrat/Marché, une avance d'un montant de (...) francs CFA représentant pourcent (...) % du montant total est versée au Donneur d'ordre en guise d'avance de démarrage.

A la demande du Donneur d'ordre, nous, en qualité de Garant, garantissons dans les termes de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des Sûretés et aux conditions des présentes, de manière autonome, irrévocable et inconditionnelle au Bénéficiaire le versement de la somme de (.....) francs CFA dû au titre de la garantie susvisée.

En conséquence, nous paierons au Bénéficiaire sans délai à sa première demande, le montant intégral ou partiel appelé de la garantie susvisée sans pouvoir lui opposer de motif, notamment de son chef ou de celui du Donneur d'ordre. Aussi, nous nous interdisons formellement d'opposer toutes exceptions de la caution et ce conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des Sûretés et renonçons à nous prévaloir d'une quelconque exception tirée du Contrat liant le Bénéficiaire et le Donneur d'ordre, à l'égard duquel notre engagement de garantie et l'exécution de celle-ci sont parfaitement autonomes.

La présente garantie pourra faire l'objet d'une ou plusieurs demandes de paiement jusqu'à concurrence du montant maximal ci-dessus ; étant entendu que tout paiement fait en exécution de celle-ci s'imputera sur son montant global.

Chaque demande de paiement devra faire référence à la présente garantie autonome et mentionner la somme demandée étant précisé que cette somme ne pourra excéder le montant maximum garanti.

L'appel en garantie se fera par lettre recommandée avec accusé de réception adressée par le Bénéficiaire au Garant avant la date d'échéance de la garantie et notifiera la défaillance du Donneur d'ordre dans l'exécution de ses obligations au titre du Marché/Contrat étant entendu que l'effectivité ou le bien-fondé du manquement dénoncé par le Bénéficiaire est totalement indifférent à l'exécution de notre engagement.

Les paiements au titre de la Garantie seront effectués au plus tard cinq (05) jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande en paiement et exempts de tous droits, taxes ou dépenses de toute sorte (présents ou à venir) qui seraient autrement déduits, prélevés ou retenus.

Nous nous interdisons de céder ou de transférer nos droits et obligations au titre de la Garantie sans l'accord écrit préalable du Bénéficiaire.

Nous garantissons que le présent engagement est émis conformément aux lois régissant notre société et notamment que les pouvoirs de la/les personnes signataires lui/leur permettent d'engager valablement le Garant dans les termes de la présente garantie.

La présente garantie entre en vigueur le et restera valable jusqu'au

En ce qui concerne l'exécution de la présente garantie et de ses suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs où toute notification en exécution de la garantie autonome pourra leur être valablement faite par tout moyen laissant trace écrite de sa réception par le destinataire.

La présente garantie est régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des sûretés. Tout litige relatif à sa formation, son exécution ou son interprétation sera soumis à l'appréciation des juridictions togolaises compétentes.

Fait à Lomé, le

Par signataire(s) autorisé(s)

4- CAHIER DES CHARGES

**CAHIER DES CHARGES POUR LA FOURNITURE DE TELEPHONES
FIXES
AU SIEGE DE LA BOAD**

JUIN 2026

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

(B. O. A. D)

B.P. 1 172 - LOME (TOGO)

SOMMAIRE

I.	<u>OBJET DE LA CONSULTATION</u>	33
II.	<u>PRESENTATION DE LA BOAD</u>	33
III.	<u>DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS ET PRESTATIONS ASSOCIEES</u>	33
3.1.	DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS	33
3.2.	PRESTATIONS DEMANDEES.....	33
3.3.	CLAUSES GENERALES.....	34

I. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet l'acquisition de téléphones fixes ainsi que les prestations de services associés. L'objectif visé est de disposer d'un stock de sécurité en cas de panne d'un poste téléphonique. Le présent cahier des charges définit le cadre général et les modalités pratiques régissant la présente consultation.

II. PRESENTATION DE LA BOAD

Créée le 14 novembre 1973, la Banque Ouest Africaine de Développement (B.O.A.D.) est l'institution financière commune de l'UEMOA chargée du financement d'actions prioritaires de développement et d'intégration économique des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BOAD exerce ses activités à son siège sis à Lomé et dans ses Missions Résidentes installées dans les autres Etats membres.

L'actionnariat de la Banque est composé de deux catégories de membres : (i) les membres titulaires d'actions de série A (actionnaires régionaux) que sont les huit (08) Etats membres de l'UEMOA et la BCEAO, actionnaire de référence, et (ii) les membres titulaires d'actions de série B (actionnaires non régionaux). Il s'agit de la France, de l'Allemagne, du Royaume de Belgique, de la BAD, de la BEI, de l'Inde et de la Chine. Le capital autorisé de la BOAD est au 31/12/2023 de mille sept cent neuf milliards trois cent cinquante millions (1 709 350 000 000) de Francs CFA. Pour plus d'informations, se référer au site web : www.boad.org.

III. DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS ET PRESTATIONS ASSOCIEES

3.1. DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements télécoms, conformément aux spécifications techniques ci-après :

EQUIPEMENTS	QTE
Mitel Unify OpenScape Desk Phone CP710	20

3.2. PRESTATIONS DEMANDEES

Les équipements du présent appel d'offres seront livrés dans les locaux de la BOAD à Lomé-TOGO. Le soumissionnaire indiquera dans son offre les conditions et modalités liées à la couverture de la période de garantie conventionnelle avec en option une garantie de trois (03) ans au cas où la garantie standard ne couvre pas les trois (03) ans.

Les prestataires qui soumissionneront aux présents lots doivent être distributeurs ou revendeurs agréés des fabricants. Ils présenteront les preuves (avec des références) lors de leur soumission dans leur offre technique. Tout matériel reconnu non authentique pendant la période de garantie sera systématiquement remplacé par le soumissionnaire sans coût supplémentaire.

NB : Les prestataires doivent respecter strictement le canal d'approvisionnement exigé par MITEL UNIFY pour s'assurer une livraison des équipements bénéficiant pleinement du support officiel du constructeur.

3.3. CLAUSES GENERALES

- Preuve et agréments

La Banque pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des éléments à livrer.

Les soumissionnaires revendeurs doivent fournir dans leur soumission la preuve de l'agrément de l'équipementier dont les pièces MITEL UNIFY seront fournis.

- Délai

Les délais de livraison sont de huit (08) semaines maximums à compter de la réception par le soumissionnaire de la lettre de notification écrite ;

- Conditions techniques de réception

La réception des matériels sera effectuée en trois (03) temps selon la procédure suivante :

- réception quantitative des équipements commandés ;
- réception provisoire constatant le fonctionnement (matériel et logiciel) des équipements fournis et leur conformité au descriptif de l'offre ;
- réception définitive au terme d'une période d'exploitation de douze (12) mois à compter de la réception provisoire et après vérification et validation du service régulier.

- Garantie Conventionnelle

Le soumissionnaire assurera (ou fera assurer par un prestataire agréé à Lomé) la garantie conventionnelle sur site selon les durées standard offertes par les constructeurs. Le soumissionnaire indiquera les coûts additionnels éventuels liés à la gestion de la période de garantie par un tiers représentant agréé sur place à Lomé.

- Critères d'évaluation et de jugement des offres

Les offres des soumissionnaires seront évaluées selon les critères ci-après :

- strict respect du cahier des charges et du plan de présentation ci-dessus ;
- clarté et précision de l'offre ;
- conformité et validité par rapport aux pièces administratives ;
- pertinence et qualité de l'offre au regard du cahier des clauses techniques ;
- conformité aux spécifications de l'appel d'offres/lot ;
- la taille et la réputation du soumissionnaire et de chacun des partenaires ;
- compétence de l'équipe technique ;
- compétence dans le domaine ;
- qualité des références avec des clients comparables à la BOAD ;
- partenariat avec les Constructeurs ;
- les engagements sur une qualité de service, des délais d'intervention sur site ; de rétablissement du service ; de livraison d'une pièce de rechange.
- garanties offertes et Service Après-Vente (qualité, étendue) ;
- solidité financière du soumissionnaire jugée sur la base de documents comptables présentés ;
- coûts ;
- prise en compte des évolutions technologiques.

La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offre.